COMMUNE DE SIERRE

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

1 : 5000

0 100 200 500 m

Adopté par le Conseil communal, en séance du : 16.01.1996

Approuvé par le Conseil génerał, en séance du : 19.06.1996

le Président: le Secrétaire:

Homologué par le Conseil d' Etat en séance du : 18.03.1998

et du 28.10.1998

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 18.03.98/28.10.98/12.02.03
Droit de sceau : Fr. 150.–
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

LEGENDE

▥	ZONE DE CENTRE A (CA)	DSIII
▥	ZONE DE CENTRE B (CB)	DSIII
■	ZONE ENSEMBLE DE VALEUR (EV)	DSIII
🟥	ZONE FORTE DENSITE (R4)	DSII
🟧	ZONE MOYENNE DENSITE (R3)	DSII
🟨	ZONE FAIBLE DENSITE (R2)	DSII
🟪	ZONE SENSIBLE (R1)	DSII
🟧	ZONE MIXTE (MI)	DSIII
🟦	ZONE INDUSTRIELLE (IN)	DSIV
■	ZONE D' INTERET GENERAL A / B	DSII
□	ZONE D' INTERET GENERAL C	DSIII
■	ZONE DE JARDINS	
▥ ▥ ▥	ZONE A AMENAGER AVEC NO CAHIER DE CHARGES	
■	ZONE AGRICOLE	
■	ZONE AGRICOLE PROTEGEE	
▥	ZONE EXTRACTION/DEPOT MATERIAUX	
🟪	ZONE DE CAMPING	
▦	SECTEUR ARCHEOLOGIQUE	
▨	ZONE DE PROTECTION DU PAYSAGE COMMUNALE	
▨	ZONE DE PROTECTION DU PAYSAGE CANTONALE	
▨	ZONE DE PROTECTION DU PAYSAGE NATIONALE	
▨	ZONE DE PROTECTION DE LA NATURE COMMUNALE	
▨	ZONE DE PROTECTION DE LA NATURE CANTONALE	
▨	ZONE DE PROTECTION DE LA NATURE NATIONALE	
■	ZONE DETENTE, SPORTS ET LOISIRS	
🟫	ZONE NON AFFECTEE	
	à titre indicatif	
🟩	AIRE FORESTIERE	
▥	PERIMETRE DE DANGER A	
▥	PERIMETRE DE DANGER B	
▦	PERIMETRE DE PROTECTION DES EAUX	
🟦	EAUX	
—·—	PERIMETRE DE SECURITE (STAND)	
—··—	GAZODUC	
—··—	DEPASSEMENT DES NIVEAUX DE BRUIT	

COMMUNE DE VEYRAS
COMMUNE DE RANDOGNE
COMMUNE DE LENS
COMMUNE DE CHERMIGNON
COMMUNE DE MONTANA
COMMUNE DE SALQUENEN
COMMUNE DE ST.LEONARD
COMMUNE DE CHIPPIS
COMMUNE DE CHALAIS
COMMUNE DE GRONE
N

TDISIEBZ5000 5659-198 Sierre, novembre 2002